



Quels impacts pour les entreprises et les salariés ?

Le prélèvement à la source (PAS) s'impose à l'employeur et aux salariés au 1er janvier 2019 et bouleverse les services RH-Paie dans leurs habitudes et leur organisation. Quelles sont les données transmises par le PAS ? Quelles sont les responsabilités de l'employeur ? Quels impacts pour le salarié ? Comment se préparer à ce changement ? Autant de questions importantes auxquelles vous trouverez des réponses dans cette formation.



Public

Dirigeant, Responsable RH,
Responsables et Gestionnaires Paie,
Responsable Financier et
Comptable



Animation

David Ecochard



Tarif

90 € (prestation non soumise à tva)

Programme

Demande d'inscription

Quels impacts pour les entreprises et les salariés ?

23 octobre 2018 de 9h à 12h

29 octobre 2018 de 14h à 17h

Société : Nom : Prénom :

Fonctions : E-mail : Tél :

Adresse : CP : Ville :

Date et signature :

Valider et imprimer la demande d'inscription qui doit être retournée accompagnée du règlement à l'ordre de **GVGM FORMATION**, 5 rue du Fuyant, 42 300 Roanne – Contact : Mme Claire Seive 04 77 60 47 72